

France Active Airdie-Occitanie donne aux entrepreneurs les moyens d'agir et de s'engager sur leur territoire, les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition des financements solidaires et leur permet d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux.

Notre métier consiste en l'expertise et l'accompagnement financier des entrepreneurs engagés sur le territoire de l'Occitanie : Agriculteurs, structures de l'ESS et TPE.

Dans la diversité des modèles agricoles, l'association s'affirme comme un partenaire solidaire d'une agriculture **résiliente, insérante, intégrée aux territoires, et respectueuse de l'environnement.**

C'est pourquoi France Active Airdie-Occitanie lance son **premier Concours Paysans de Demain**, visant à mettre en avant les paysans et paysannes engagé-es dans la transition agroécologique, en contribuer financièrement à la mise en œuvre de pratiques résilientes et innovantes. A ce concours sont éligibles :

- **Les projets agricoles collectifs engagés, portés par des entreprises agricoles en collectif, des structures associatives, coopératives et autres groupements formels ou informels**
- **Les projets engagés d'entreprises individuelles agricoles**

L'engagement tel que considéré par notre association valorise une agriculture paysanne **résiliente, transmissible, respectueuse du vivant, cohérente avec son terroir, et intégrée à des filières de proximité.**



## Conditions de participation

- Agriculteurs et agricultrices immatriculés-es avant le 1er janvier 2022 (pour les projets individuels)
- Installés dans les départements de l'Aude (11), du Gard (30), de l'Hérault (34), de la Lozère (48) et des Pyrénées-Orientales (66)
- Mise en place de pratiques intégrées dans la transition agro écologique

## Dotations

**Au moins 40 000 € de primes à répartir entre les projets sélectionnés.**

## Calendrier

**Phase 1** : Candidatures en ligne du **25 septembre au 29 octobre 2023**

**Phase 2** : Pré-sélection des candidatures des projets les plus engagés du **30 octobre au 1er décembre 2023**

**Phase 3** : Entretiens complémentaires des pré-sélectionnés du **13 novembre au 1er décembre 2023**

**Phase 4** : Décision finale du Jury attendue **entre le 8 et le 15 décembre 2023**

**Vous souhaitez être informé.e du lancement du concours ?  
Inscrivez-vous ici : <https://link.infini.fr/concours-paysans-de-demain>**

## Contact

### Contact concours :

Marc Nougier, Conseiller en financement

[m.nougier@fa-airdie-occitanie.org](mailto:m.nougier@fa-airdie-occitanie.org)

07 57 18 81 73

